

Séquence 1

**L'ENSEIGNEMENT/
APPRENTISSAGE
DE LA LECTURE AUX
PREMIÈRES ANNÉES
DU PRIMAIRE**

La lecture facilite les échanges dans et entre les sociétés. Elle est importante aussi bien dans la vie courante qu'à l'école primaire.

Dans la vie courante, elle est un instrument d'information, de communication et de gestion administrative. Elle permet aussi d'accéder à l'instruction, à la culture générale et professionnelle.

Au plan scolaire, la lecture se présente comme une discipline instrumentale. Elle est la base des autres apprentissages scolaires ; c'est-à-dire qu'elle est la condition d'accès aux notions contenues dans les autres disciplines. Ce statut que l'on confère à cette discipline sur le plan social et scolaire fait que l'acquisition de compétences en la matière commence dès les premières années de la scolarité de l'élève. Ainsi, à l'issue des cours préparatoires, l'élève doit être apte à « lire globalement, à comprendre des mots, des phrases, de petits textes écrits, à construire (oralement et à l'écrit) des phrases simples et intelligentes évoquant des actions et des objets de la vie courante »¹. En plus, les deux années d'apprentissage devraient avoir familiarisé l'élève avec les mécanismes de la lecture au point qu'il ait le goût de lire et ses connaissances en vocabulaire et en orthographe devraient s'être sensiblement améliorées.

Néanmoins, le constat est que, chez la plupart des élèves, ces compétences sont loin d'être installées à la fin de la deuxième année de scolarité primaire. En effet, les résultats de l'Évaluation des Acquis Scolaires (EAS) de 2014² montrent qu'au CP1, seuls 8,6% des élèves savent lire des textes de leur niveau scolaire et que 13,4% des élèves ont réussi la lecture de sons simples.

Aussi, d'après B. Koné (2014), les faiblesses des élèves en lecture dans les petites classes, notamment au CP1, se caractérisent par les observations suivantes :

- Les élèves du CP1 éprouvent des difficultés dans la lecture des syllabes ;
- Ils ont des difficultés pour lire des mots dans les textes ;
- Ils ont du mal à déchiffrer les textes prévus dans le manuel de lecture ; ils ne comprennent pas ce qu'ils lisent.

En outre, dans les plans d'amélioration que les enseignants élaborent chaque année, on note que la lecture vient en tête des disciplines à améliorer. Pour preuve, sur 35 plans d'amélioration que les enseignants de la Circonscription d'Éducation de Base de Ouahigouya III ont élaborés au titre de l'année scolaire 2016-2017, 25 portent sur la lecture au cours préparatoire, soit un taux de 71,42% de l'ensemble des plans élaborés.

¹ Programmes 1989-1990.

² Rapport sur l'Évaluation des Acquis Scolaires (EAS) de 2014, p. 28.

Ces statistiques confirment que, dès les premières années de la scolarité, les apprenants éprouvent de nombreuses difficultés dans l'apprentissage de la lecture dont les causes sont, entre autres, les effets de l'environnement familial sur la lecture³, la difficulté à terminer, pour la plupart des enseignants, le programme d'enseignement en lecture de ces deux divisions, la non-disponibilité fréquente de documents-guides pour la conduite des leçons de lecture, l'absence d'outils fiables d'évaluation des performances des élèves en lecture/écriture.

Il en résulte que, dès les premiers moments, beaucoup d'apprenants sont démotivés et les objectifs visés en fin de cycle ne sont généralement pas atteints. À court terme, l'élève faible en lecture se retrouve avec de mauvaises notes aux différentes évaluations, hypothéquant ainsi sa chance de poursuivre son cursus scolaire. À moyen terme, tout apprentissage dans les autres disciplines devient impossible. Les instructions officielles de 1945 le disaient déjà en ces termes : « L'enfant ne peut rien apprendre s'il ne sait pas lire ; il n'apprendra rien volontiers s'il ne sait pas lire aisément »⁴. À long terme, l'incapacité de lire conduit à l'échec de l'élève, entraînant son exclusion de l'école.

³ *Ibid.*

⁴ Sous-module de didactique du français des ENEP, 2016, p. 74.

1. Objectif général

Cette séquence a pour objectif général d'améliorer l'enseignement/apprentissage de la lecture dans les premières années du primaire.

2. Objectifs spécifiques

À la fin de cette séquence, tu dois être capable de/d' :

- t'approprier des stratégies pour amener tes élèves à lire les syllabes, à déchiffrer des phrases simples ;
- entraîner tes élèves à la compréhension des textes lus ;
- t'inspirer d'autres expériences pour développer le goût de la lecture chez tes élèves ;
- construire et exploiter des outils pour évaluer tes élèves en lecture.

► 1. Définis avec tes propres termes les mots et expressions suivants.

– La lecture :

.....

– La lecture à haute voix :

.....

– La lecture silencieuse :

.....

► 2. Voici une liste de propositions concernant la lecture sur le plan social. Coche celles qui te semblent justes.

Sur le plan social, la lecture permet de/d'...

- s'informer régulièrement à travers les journaux.
- respecter la hiérarchie au sein de la famille.
- communiquer avec ses semblables dans la société.
- être élu à de hautes fonctions sociales.
- accéder à la culture générale.

► 3. Voici une liste de propositions concernant la lecture sur le plan scolaire. Coche celles qui te semblent justes.

Sur le plan scolaire, la lecture permet de...

- bien exécuter les actions au cours d'une séance objet en APE.
- comprendre les énoncés des problèmes.
- réussir le dessin dans les classes du cours préparatoire.
- comprendre les sujets de rédaction.

► 4. Parmi les aptitudes suivantes, coche celles qui favorisent l'apprentissage de la lecture.

- S'exprimer oralement.
- Exécuter un saut en longueur.
- Repérer une couleur parmi d'autres.
- Nommer des dessins courants.
- Réaliser des pliages.
- Situer, par rapport à lui-même, un objet dans l'espace.
- Utiliser les organes phonateurs.
- Utiliser convenablement les pieds.

► 5. Pour chacune des aptitudes suivantes, dis en quelques mots pourquoi elle favorise ou non l'apprentissage de la lecture.

– L'expression orale :

.....

– Le saut en longueur :

.....

– Le repérage d'une couleur parmi d'autres :

.....

– Le fait de nommer des dessins courants :

.....

– La capacité au pliage :

.....

– La latéralisation :

.....

– Le bon usage des organes phonateurs :

.....

– Le bon usage des pieds :

.....

- ▶ 6. Combien de méthodes de lecture le sous-système scolaire du primaire a-t-il connu de 1960 à nos jours? Coche la bonne réponse.
 - Deux (02) méthodes
 - Trois (03) méthodes
 - Quatre (04) méthodes
 - Plus de quatre méthodes

- ▶ 7. Relie par une flèche chaque méthode à la démarche qui lui est associée.

Méthodes
a. La méthode globale
b. La méthode syllabique
c. La méthode mixte

Démarches
1. Elle part de la lettre, passe par la syllabe et le mot pour aboutir à la phrase.
2. Elle part d'un texte, descend à la phrase, au mot, à la syllabe et enfin à la lettre.
3. Elle part d'une phrase-clé dont l'analyse fait isoler un mot-clé, puis la syllabe et enfin la lettre. De la lettre, elle fait le chemin inverse pour former des syllabes, des mots et enfin des phrases.
4. Elle étudie en même temps les lettres, les syllabes et les mots.

- ▶ 8. Dis si ces affirmations sont vraies ou fausses. Coche la bonne case.

	Vrai	Faux
a) L'âge requis pour le début de l'apprentissage de la lecture est de 6-7 ans.		
b) Pour bien lire, il faut préalablement bien écrire.		
c) Les aveugles peuvent lire.		
d) La lecture est la clé des apprentissages scolaires.		
e) Les élèves qui ont des difficultés de lecture n'ont pas de possibilité d'améliorer leur niveau dans cette discipline.		

- ▶ 9. En te basant sur ton expérience personnelle, dis en quelques lignes quelles sont les qualités d'une bonne lecture au cours préparatoire.

.....

.....

.....

► 10. Quels liens y a-t-il entre la lecture et l'écriture ?

.....

.....

.....

Fais ton autoévaluation en te référant aux corrigés présentés en fin de séquence.

- Si tu n'as pas répondu correctement à plus d'un tiers des questions, tu dois fournir beaucoup d'efforts pour t'approprier le contenu de cette séquence ;
- Si tu as répondu correctement aux deux tiers des questions, tu maîtrises certains des contenus de cette séquence, mais tu peux encore progresser ;
- Si tu as répondu correctement à plus de deux tiers des questions, tu as un bon niveau et tu peux réinvestir tes connaissances à travers la pratique.

Pour t'aider à mieux comprendre cette séquence, la partie qui suit te donne beaucoup d'informations à exploiter pour améliorer tes connaissances et tes compétences.

Cette partie comprend la clarification de concepts relatifs à la lecture, les objectifs, les conditions, les méthodes et l'évaluation de la lecture.

1. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

1.1. La notion de lecture

Étymologiquement, le mot *lecture* vient du verbe *lire* qui, lui, a une origine latine : *legere* veut dire cueillir, puis reconnaître les signes graphiques d'une langue. Ce concept latin signifie aussi lire mentalement ou à haute voix les sons que ces signes ou leurs combinaisons représentent et leur associer un sens.

Le commun des mortels pense qu'il suffit pour un individu de combiner les signes graphiques d'une langue et de les traduire en sons pour que l'on puisse dire qu'il sait lire. En fait, sur le plan pédagogique, « savoir lire » c'est à la fois être capable de/d' :

- entrer en contact avec le contenu d'un message ou d'un texte écrit, en le lisant à haute voix ou en silence ;
- donner un sens à un message écrit ou à un texte car le message n'est pas seulement lu, il doit surtout être compris ;
- saisir et même vivre les émotions, les sentiments qu'un message ou un texte inspire.

Savoir lire peut donc prendre des sens différents.

À l'école primaire, les maîtres entraînent leurs élèves à deux formes de lecture : la lecture silencieuse et la lecture à haute voix.

La **lecture silencieuse** consiste à lire des yeux. Elle est pratiquée dans tous les apprentissages scolaires. Elle joue un rôle important dans l'information personnelle et est l'une des finalités de l'apprentissage de la lecture. En effet, cette forme de lecture est la plus utilisée dans les apprentissages scolaires et dans la vie active : apprentissage des leçons, résolution des problèmes mathématiques, lecture des correspondances personnelles et administratives, etc.

Quant à la **lecture à haute voix**, elle est utilisée lorsque le lecteur veut partager le message écrit avec une ou plusieurs personnes qui l'écoutent. Elle suppose d'abord, pour le jeune lecteur, une lecture silencieuse qui lui assure la compréhension du texte. Ensuite, il peut lire le texte à haute voix, c'est-à-dire reproduire le message par un autre canal, qui est la voix, de façon à le rendre compréhensible par les auditeurs. C'est dans ce sens que la lecture à haute voix doit être non seulement courante, mais aussi expressive.

En somme, comme le dit Richet, « [s]avoir lire, c'est entrer dans un code à la fois en réception et en production... Savoir lire, c'est au final être capable de comprendre ce que l'on a lu » (Richet, 2009).

Pour réussir l'apprentissage de la lecture au cours préparatoire, tes élèves doivent acquérir en amont certaines compétences. Les lignes qui suivent te permettront d'en savoir plus.

1.2. Les concepts liés à l'apprentissage de la lecture

Pour lire un mot, le lecteur use de deux processus : l'**adressage**, qui est la reconnaissance immédiate visuelle du mot, la lecture globale du mot sans effort de déchiffrage préalable ; et l'**assemblage**, qui est la décomposition du mot en syllabes orales et sa recombinaison.

Dans le processus de l'assemblage, le lecteur fait appel à plusieurs compétences dont :

- la capacité à percevoir, à décomposer, à recombinaison au besoin, bref, à manipuler les unités sonores du langage. Cette aptitude est appelée la *conscience phonologique* ;
- la capacité à percevoir le rôle de certaines lettres ou groupes de lettres comme des formes véhiculant du sens (par exemple, les préfixes *re-*, *de-*, *in-* et les suffixes *-ier*, *-eur*, *-euse*). Cette capacité est la *conscience morphologique*.

1) La conscience phonologique :

Si le mot est nouveau, comme c'est le cas pour les classes du CP, c'est le processus d'assemblage qui est le plus utilisé. Ce processus permet de développer chez tes enfants la *conscience phonologique*, c'est-à-dire, selon Nana (2014), la capacité à :

- diviser un mot en syllabes : « moto » en [mo] et [to] ;
- diviser une syllabe en sons : [mo] en [m] et [o] ;
- assembler les sons en syllabes : [m] et [o] pour faire [mo] ;
- établir ce qui est semblable dans une série de mots : « mi », « moto », « aminata » qui ont en commun [m].

Ces unités sonores s'écrivent par une ou plusieurs lettres de l'alphabet. Par exemple, la capacité à fusionner les lettres **b** et **a** pour faire **ba** ou à décomposer « vélo » en quatre sons du langage : [v] [e] [l] [o].

La plus petite unité sonore distinctive s'appelle un phonème¹. Par exemple, dans « seau », « peau », « veau », « to », « dos », [s], [p], [v], [t] et [d] sont des phonèmes parce qu'ils permettent de faire une distinction sonore entre les mots cités ci-dessus. L'autre unité sonore, le phonème [o], ne permet pas à elle seule de distinguer les mots donnés en exemple, puisqu'elle leur est commune. Mais elle permet de faire une distinction avec d'autres mots, par exemple « seau/sa », « peau/pas », « veau/va ». C'est donc aussi un phonème.

¹ Pour transcrire les phonèmes, on utilise l'alphabet phonétique international (voir annexe).

MAITRISE DES SONS ET APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

La maîtrise des sons par tes élèves est une condition indispensable pour l'apprentissage de la lecture : lorsque l'élève maîtrise les sons, il peut les associer pour obtenir des syllabes et composer rapidement des mots avec ces syllabes orales.

- Par exemple, l'élève qui maîtrise les sons [t], [m], [a], [o], [e] et [p] peut les associer pour avoir les syllabes suivantes : [to], [ta], [te], [mo], [ma], [me], [po], [pa], [pe].
- Avec ces syllabes orales, il peut composer les mots suivants : « tomate », « patate », « pomme », « tome », « atome », « pâte ».

La conscience phonologique s'acquiert très tôt et s'intensifie dès les premiers moments de la lecture. Tu retrouveras dans la démarche méthodologique comment développer la conscience phonologique chez tes élèves.

2) La conscience morphologique :

La langue écrite est composée de petites unités, appelées graphèmes, qui transcrivent les sons (phonèmes). En français, un graphème peut être composé d'une lettre ou d'un groupe de lettres ; c'est dire qu'un son peut s'écrire à travers plusieurs graphèmes.

Par exemple, le son [o] peut s'écrire <o>, <au>, <eau> ou <eaux>, et le son [f] peut être représenté par <f>, <ph> ou <ff> (voir Koné, 2014). En fonction du mot, l'écriture du phonème change. Le [f] de « fou » est différent du [f] de « éléphantéau ». De la même façon, [o] s'écrira d'une façon dans « bravo » et d'une autre dans des « éléphantéaux » (et non des *éléfanto).

MAITRISE DES GRAPHÈMES ET APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

La connaissance des graphèmes, c'est la maîtrise des différentes formes que les sons peuvent prendre à l'écrit. Comme pour le son, la maîtrise des graphèmes par tes élèves est indispensable à l'acquisition de la lecture.

La connaissance des relations entre graphèmes et sons renforce la maîtrise du son par l'élève : [o] = <o>, <au>, <eau>, <eaux>, <aux> et [f] = <f>, <ff>, <ph>. Connaître [o] et [f], c'est aussi connaître leurs graphèmes. L'élève qui connaît ces graphèmes lit sans difficulté, par exemple, le mot « éléphantéaux » [elefãto].

Il faut donc distinguer les graphèmes des lettres qui servent à les écrire. La lettre désigne la représentation graphique d'un caractère de l'alphabet. On distingue des lettres majuscules et des lettres minuscules. Par exemple : R/r ; S/s.

MAITRISE DES LETTRES ET APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

- Selon le *Guide pédagogique pour l'enseignement/apprentissage de la lecture/écriture dans les trois premières années de l'école primaire* (UNESCO/BIE, 2016), la connaissance d'une lettre associe la connaissance du **nom** de la lettre, du **son** qui lui correspond et du **tracé** de cette lettre.
- La connaissance des lettres est considérée comme incontournable pour entrer dans l'écrit. Le **nom** des lettres est différent du **son** des lettres et la correspondance entre les deux doit être enseignée très vite. Attention à ne pas confondre les deux !

EXEMPLE : La lettre **b** se prononce [be] et non [boe]. Les élèves doivent connaître aussi bien les noms que les sons. Cette maîtrise consiste à la connaissance des lettres, de leurs combinaisons et de leurs correspondances à l'écrit (graphème).

- Cet apprentissage est à systématiser ; il faut profiter de toutes les occasions pour favoriser l'apprentissage du nom des lettres, pour rappeler les lettres connues et ne pas s'en tenir à la lettre vue lors de la séance précédente.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES SONS ET DES LETTRES

N°	Lettre	Nom de la lettre	Son de la lettre
1.	A, a	[a]	[a]
2.	B, b	[be]	[b]
3.	C, c	[se]	[s], parfois [k]
4.	D, d	[de]	[d]
5.	E, e	[oe]	[e], parfois [ɛ], parfois [ə]
6.	F, f	[ɛf]	[f]
7.	G, g	[ʒe]	Parfois [g], parfois [ʒ]
8.	H, h	[af]	Elle ne se prononce pas ² .
9.	I, i	[i]	[i]
10.	J, j	[ʒi]	[ʒ]
11.	K, k	[ka]	[k]
12.	L, l	[ɛl]	[l]
13.	M, m	[ɛm]	[m]
14.	N, n	[ɛn]	[n]
15.	O, o	[o]	[o]
16.	P, p	[pe]	[p]
17.	Q, q	[ky]	[k]
18.	R, r	[ɛʀ]	[r]

² Dans certains mots, à l'initiale, la lettre *h* correspond à une aspiration.

N°	Lettre	Nom de la lettre	Son de la lettre
19.	S, s	[ɛs]	Parfois [s], parfois [z]
20.	T, t	[te]	[t]
21.	U, u	[y]	[y]
22.	V, v	[ve]	[v]
23.	W, w	[dubløve]	Parfois [v] parfois [w],
24.	X, x	[iks]	Parfois [ks], parfois [gz]
25.	Y, y	[igvøk]	Parfois [i], parfois [j]
26.	Z, z	[zød]	[z]

CONSCIENCE MORPHOLOGIQUE ET APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

- **En français, certaines lettres ou groupes de lettres employés en fonction de la syntaxe de la phrase, c'est-à-dire de la place du mot dans la phrase, contribuent à la construction du sens :**
 - Les marques de féminin : un pantalon bleu/une robe bleue ;
 - Les marques de pluriel (s ou parfois x) : un pantalon/des pantalons ;
 - Les marques de conjugaison : je chante, tu chantes, elles chantent.
- **D'autres groupes de lettres, placés au début (préfixes) ou à la fin (suffixes) du radical d'un mot, en changent le sens :**
 - Exemples de préfixes : *-re* signifie 'de nouveau' (« repartir », « revenir », « redire », etc.), *-in* exprime la négation (« invisible », « insupportable », etc.) ;
 - Exemples de suffixes : les suffixes indiquent généralement la classe du mot, c'est-à-dire si l'on a affaire à un verbe, un nom, un adjectif (« aimer/aimable », « informer/information », « banque/banquier », etc.).
- **Avoir conscience du rôle de ces lettres permet de mieux comprendre le texte, mais aussi de le déchiffrer plus vite.**

Par exemple :

- Les marques de conjugaison « manges/mangent » permettent de savoir de qui l'on parle (2^e personne du singulier ou 3^e personne du pluriel).
- Ainsi, dans la phrase « les élèves jouent », c'est la conscience morphologique qui commande de ne pas lire la terminaison « ent » ; « jouent » ne se lira donc pas comme « jouant », alors que ces lettres peuvent, dans d'autres mots, se prononcer [ã].

L'aptitude à découvrir le sens des mots par la maîtrise de certains groupes de lettres s'appelle la *conscience morphologique*. Selon le *Guide pédagogique...* (UNESCO/BIE, 2016), « la conscience morphologique est la capacité à percevoir le rôle de certaines lettres ou

groupes de lettres comme des formes véhiculant du sens »³. Elle aide à connaître les différentes formes que peut prendre le mot dans la phrase.

La conscience morphologique se développe lors d’enseignement occasionnel mais, à partir du cours élémentaire 1^{re} année (CE1), son enseignement devient systématique avec l’orthographe grammaticale et l’orthographe d’usage.

TYPOLOGIE DES ACTIVITÉS COGNITIVES EN LIEN AVEC LA LECTURE

Activités cognitives	Définitions	Importance pour la lecture
Conscience alphabétique	Encore appelée code alphabétique ou encore principe alphabétique ou combinatoire, elle est la connaissance des lettres et de leur combinaison pour obtenir des mots et les différentes formes de graphème qui traduisent le même phonème.	Elle facilite le codage et l’encodage. C’est un prérequis de la lecture.
Conscience phonémique	C’est la prise de conscience que le langage parlé est constitué de phonèmes.	Elle est une étape clé pour l’acquisition de la lecture.
Conscience phonologique	C’est l’aptitude à « percevoir, à découper et à manipuler les unités sonores du langage telles que la syllabe, la rime, le phonème », c’est « la manipulation consciente de composants des mots » (Perfetti <i>et al.</i> , 1991).	Elle intègre la conscience phonémique car l’élève commence à comprendre la structure des mots.
Conscience morphologique	« La conscience morphologique est la capacité à percevoir le rôle de certaines lettres ou groupes de lettres comme des formes véhiculant du sens » (UNESCO/BIE, 2016, p. 24).	Elle développe le niveau de vocabulaire et d’orthographe et aide à la lecture courante en favorisant l’adressage car l’élève lit plus facilement les mots dont il connaît le sens.

Source : Concepteurs du livret

2. MÉTHODES DE LECTURE

Selon le *Larousse* en ligne, le mot « méthode » est un nom féminin venant du latin *methodus* et du grec *methodos*, de *hodos*, chemin. C’est un « ensemble ordonné de manière logique de principes, de règles, d’étapes, qui constitue un moyen pour parvenir à un résultat ».

3 Dans un article intitulé, « La conscience morphologique est-elle une variable importante dans l’apprentissage de la lecture ? » (2010), Marec-Breton, Besse et Royer donnent leur interprétation du concept de conscience morphologique : « Ces connaissances morphologiques sont généralement désignées par les termes de conscience morphologique, laquelle est définie par Carlisle (1995) comme étant la conscience qu’a l’enfant de la structure morphémique des mots et sa capacité à réfléchir (sur) et à manipuler explicitement cette structure ».

Les professeurs Sylvie Cèbe et Roland Goigoux (2015) affirment qu'une méthode de lecture est l'ensemble des principes qui sous-tendent l'enseignement de la lecture ; elle fait appel à divers outils pédagogiques choisis par les enseignants tels que les manuels qui permettent de concrétiser ces principes.

Pour l'Observatoire national de la lecture (ONL), cité par Nana (2014), par méthode, il faut entendre un modèle méthodologique par lequel on conduit un apprentissage de la lecture. Chaque méthode a ses caractéristiques propres. La méthode peut être déclinée en démarches qui exposent de manière précise les activités à mener pour conduire un enseignement.

2.1. Conditions requises pour un bon apprentissage de la lecture

Les conditions d'un bon apprentissage de la lecture sont d'ordre physique, psychomoteur, cognitif et social.

– Sur le plan physique :

Le fonctionnement optimal des organes visuels, auditifs et phonateurs est un atout majeur pour un apprentissage efficace de la lecture. Cela permettra à l'apprenant non seulement de bien entendre ce qui est lu, mais aussi de bien articuler les sons qu'il est amené à lire lui-même.

– Sur le plan psychomoteur :

Une assez bonne maîtrise du schéma corporel est importante pour un bon apprentissage de la lecture. Il faut que l'apprenant sache distinguer la droite de la gauche, le haut du bas, devant et derrière pour pouvoir identifier les lettres et lire les textes dans un sens qui ne transforme pas le message de l'auteur – les lettres, les mots et les phrases étant disposés dans un ordre conventionnel.

– Sur le plan cognitif :

La maîtrise du langage oral favorise l'apprentissage de la lecture. Elle se traduit par la capacité à dire et à reconnaître les noms des objets dont les textes de lecture parlent, la capacité à dire et à comprendre les structures qui sont utilisées dans les textes. D'où la nécessité de faire précéder l'apprentissage de la lecture par ces aptitudes élémentaires. Nana (2014, p. 37), citant à nouveau l'ONL, ne dit-il pas que « l'apprentissage de la lecture se greffe sur des habiletés cognitives, sociales et linguistiques qui se sont développées depuis le plus jeune âge. La plus importante de ces habiletés est le langage, qui fournit la base de la lecture » ?

Il en est de même pour la connaissance des symboles simples (dessins, signes...), ainsi que la capacité à y associer un sens. C'est important car la lecture est très souvent associée à des dessins et à des signes divers.

- Sur le plan social :

L'apprentissage de la lecture requiert une certaine sécurité et une certaine confiance sans lesquelles l'apprentissage sera démotivant dès les premiers moments de la scolarité.

2.2. Objectifs de l'enseignement/apprentissage de la lecture et de l'écriture

Nous reprenons ici les objectifs tels qu'ils ont été fixés pour l'apprentissage de la lecture/écriture dans les nouveaux curricula de l'éducation de base au Burkina Faso, au cours préparatoire (CP).

- Objectifs intermédiaires :

- Lire couramment des mots, de courtes phrases et de petits textes ;
- Comprendre les mots, les phrases et les textes lus ;
- Produire en contexte à l'oral et à l'écrit des mots, des expressions ou de petits textes en français ou en langues nationales ;
- Écrire des lettres et des mots ;
- Copier des mots, de courtes phrases et des textes simples.

- Objectifs d'apprentissage :

- Produire oralement des textes (narratifs, descriptifs, injonctifs, explicatifs, proches du vécu des enfants) en français et en langues nationales ;
- Raconter des histoires, des expériences vécues (en langues nationales ou /et en français), dicter des textes ;
- Produire des textes par écrit ;
- Copier, écrire des mots et compléter une phrase ;
- Prendre conscience et identifier les sonorités des langues (nationales et du français) ;
- Reconnaître les syllabes et les sons ;
- Identifier et/ou signer les voyelles et les consonnes ;
- Identifier et/ou signer les lettres-sons composés ;
- Identifier des mots (reconnaissance directe ou indirecte), des phrases ;
- Expliciter oralement le sens de courtes phrases, de petits textes narratifs, descriptifs, informatifs lus par l'enseignant ou par un élève ;
- Reformuler les phrases ou les textes avec d'autres mots ;
- Tracer les différents signes graphiques de l'alphabet ;
- Écrire en script en cursive et les majuscules les lettres et les mots étudiés.

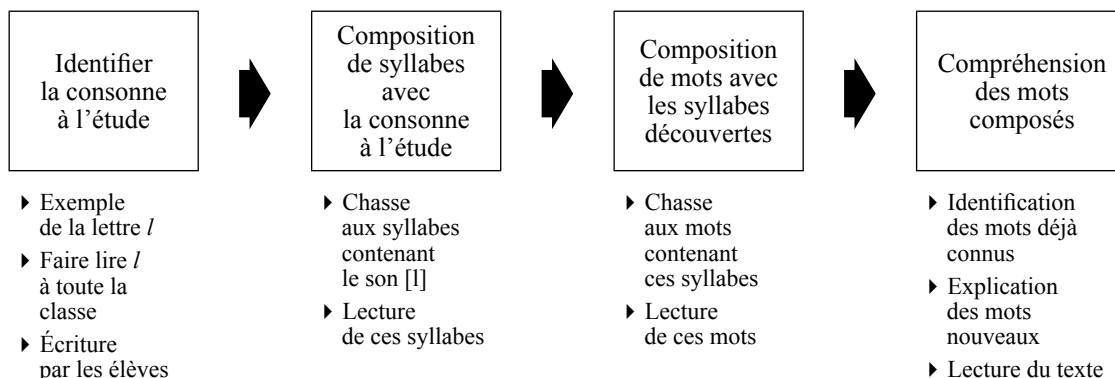
3. MÉTHODES D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

L'école primaire burkinabè a connu deux méthodes de lecture avant celle qui est en usage de nos jours. Il s'agit de la méthode syllabique, ou synthétique, et de la méthode globale, ou analytique.

3.1. La méthode syllabique (ou synthétique)

C'est la première méthode qui a été mise en œuvre au Burkina Faso. La méthode synthétique part du graphème objet de la leçon à la composition de syllabes. Les syllabes ainsi composées sont ensuite associées pour former des mots, puis des phrases. Le graphique qui suit résume le cheminement dans une leçon portant sur la consonne *l*.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA MÉTHODE SYLLABIQUE (OU SYNTHÉTIQUE)



Source : Concepteurs du livret

Le graphème est présenté dans un mot (mot-clé ou support). Ce mot est généralement choisi dans le vocabulaire de l'élève, il appartient à son vécu quotidien. Il est illustré par un dessin. On étudie les syllabes du mot-clé pour en extraire la lettre que l'on combine aux voyelles déjà connues pour obtenir des syllabes.

Ce procédé de formation de syllabes et de mots pour aboutir à la phrase est appelé « la méthode combinatoire ».

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA MÉTHODE SYLLABIQUE (OU SYNTHÉTIQUE)⁴

• Quelques avantages de la méthode syllabique :

- L'apprentissage de la lecture se fait rapidement si la langue de l'apprentissage est connue ;
- Elle nécessite peu de matériel ;
- Elle est systématique ;
- Elle conduit à lire des mots simples, connus des élèves ;
- Elle facilite l'apprentissage du tracé des lettres.

• Quelques inconvénients de la méthode syllabique :

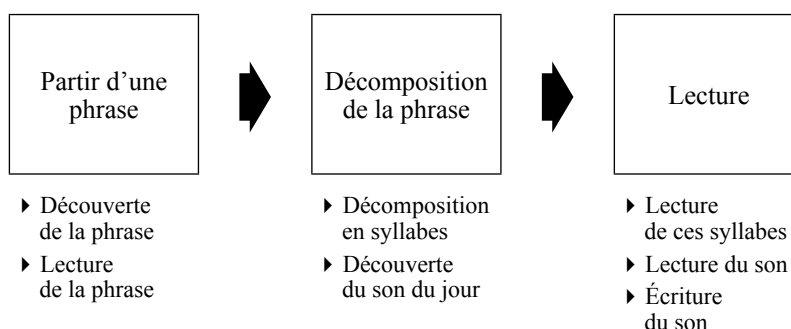
Elle amène les élèves à :

- déchiffrer ou réciter un texte d'une manière maladroite, hésitante ;
- déchiffrer à haute voix, sans nécessairement comprendre les mots ou les phrases ;
- faire une lecture monotone et hachée ;
- produire un effort de pure mémoire ;
- moins développer le goût de la lecture ;
- cloisonner l'apprentissage de la lecture et celui de l'écriture.

3.2. La méthode globale (ou analytique)

Cette méthode procède par une démarche inverse. Allant du principe que l'enfant perçoit d'abord les choses de manière globale avant de s'intéresser aux traits particuliers, elle part d'une phrase ou d'un petit texte qui contient la voyelle ou la consonne ou le graphème à étudier. Après un effort de compréhension de cette phrase, elle est décomposée en mots, puis en syllabes jusqu'à retrouver le graphème à l'étude.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA MÉTHODE GLOBALE (OU ANALYTIQUE)



Source : Concepteurs du livret

4 Sous-module de didactique de français des ENEP, 2016.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA MÉTHODE GLOBALE (OU ANALYTIQUE)⁵

- **Quelques avantages de la méthode globale :**
 - Elle tient compte de la psychologie de l'enfant : de son intérêt, de ses besoins ;
 - Elle donne le gout et le plaisir de lire ;
 - Elle s'appuie sur un vocabulaire connu des élèves ;
 - Elle favorise la lecture des mots et l'analyse de leur composition ;
 - Elle permet une lecture naturelle, courante, tendant vers l'expression et la compréhension ;
 - Elle préconise la production écrite à partir de la dictée à l'adulte.
- **Quelques inconvénients de la méthode globale :**
 - Elle nécessite un matériel plus abondant, voire plus couteux ;
 - Elle est plus efficace dans une classe à faible effectif ;
 - Elle met l'accent sur la lecture de mots au détriment des valeurs sonores des lettres ;
 - Elle ne donne pas beaucoup d'occasions de manipuler la langue ;
 - Elle ne permettrait pas une analyse importante de la structure de la langue par les élèves de sorte que les enfants n'apprendraient pas suffisamment à lire.

Au regard des limites de chacune de ces méthodes, le Burkina Faso a opté pour une méthode qui fait la combinaison de ces deux méthodes ; c'est la méthode mixte.⁵

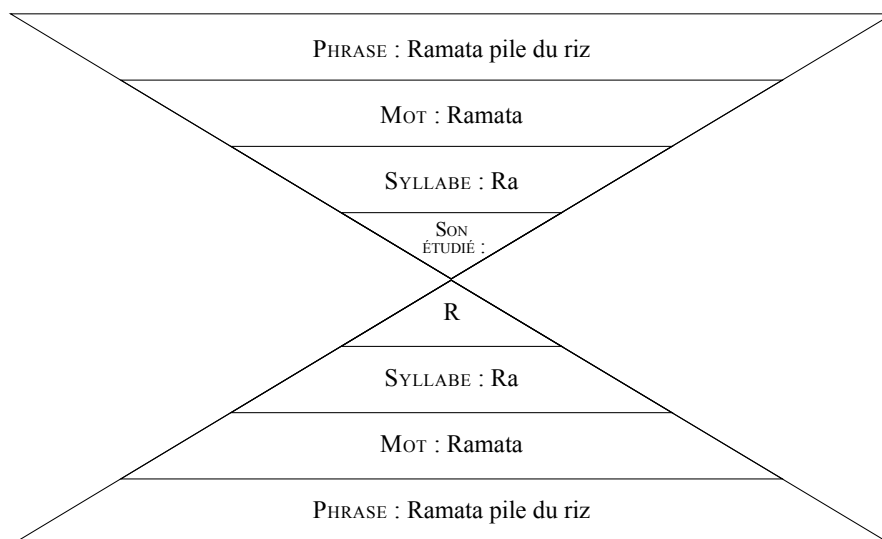
3.3. La méthode mixte

La méthode mixte est à la fois analytique et synthétique. La phase analytique consiste à partir d'une phrase-clé qui est décomposée en mots, puis en syllabes, pour aboutir au graphème à étudier. La phase synthétique emprunte le sens inverse. Le graphème découvert est associé à d'autres graphèmes déjà étudiés pour donner des syllabes, ces syllabes sont associées à d'autres pour former des mots, puis des phrases.

Les grandes étapes de cette méthode seront développées avec des exemples dans la partie Démarche méthodologique. Cependant, la figure ci-dessus indique déjà que l'on part d'une phrase-clé compréhensible par les élèves. On la fait lire, comprendre et retenir globalement (phase d'acquisition globale). Ensuite, on analyse la phrase-clé et on isole le mot-clé, puis la syllabe et enfin la lettre (phase d'analyse). De la lettre, on va à la formation de syllabes puis de mots et enfin de phrases (phase de synthèse ou d'association).

⁵ Sous-module de didactique de français des ENEP, 2016.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA MÉTHODE MIXTE À DOMINANTE ANALYTIQUE
DE LA MÉTHODE *LIRE AU BURKINA*



AVANTAGES DE LA MÉTHODE MIXTE

La méthode mixte associe les avantages des deux méthodes précédentes. On peut noter les avantages suivants⁶ :

- L'apprentissage de la lecture se fait plus rapidement ;
- Cette méthode ne nécessite pas de matériel spécial ;
- Elle favorise une bonne acquisition de l'orthographe ;
- Elle tient compte de la psychologie de l'enfant (texte ou phrase de base pour respecter l'esprit synchrétique de l'enfant), de l'intérêt et des besoins de l'enfant ;
- Elle donne à l'enfant le goût et le plaisir de lire.

Néanmoins, il convient de souligner que la méthode à elle seule ne garantit pas le succès de tes élèves en lecture. Il importe surtout que tu saches faire preuve d'une grande habileté dans l'utilisation des techniques et des procédés pédagogiques.

Pour t'aider à réussir tes séances de lecture au CP, nous partagerons avec toi quelques stratégies qui te permettront d'améliorer l'apprentissage de la lecture chez tes élèves.

4. ÉVALUATION DE LA LECTURE

Les critères d'évaluation de la lecture courante portent sur le déchiffrage, sur la diction et sur la compréhension. Voici quelques critères concernant chacun de ces domaines :

⁶ Sous-module de didactique de français des ENEP, 2016.

1) Le décodage :

Est-ce que l'élève lit ce qui est écrit ? Est-ce qu'il ne modifie pas le texte de départ ? L'attention de l'enseignant devra porter sur la capacité de l'élève à :

- distinguer les lettres qui se ressemblent, ou lettres miroirs (**b et d, p et q**);
- lire la lettre quelle que soit sa forme (minuscule, majuscule, cursive, script);
- lire les graphèmes complexes : <on>, <ien>, <ph>, <gn>, <pl>,
, <gl>, <fr>, etc.;
- lire dans l'ordre et le désordre un ensemble de sons, de syllabes, de mots, de phrases.

2) La diction :

Les critères doivent être :

- l'articulation : est-ce qu'il prononce clairement chaque son ?
- les liaisons (qui consistent à prononcer la consonne finale de certains mots avec la voyelle suivante) : sont-elles faites correctement ?
- la vitesse/débit de lecture : est-ce qu'il maîtrise son débit (ni trop lent, ni trop rapide) ?
- la fluidité : est-ce que les mots « coulent » d'eux-mêmes ? Est-ce qu'il ne peine pas à décoder certains mots ? Sa lecture est-elle fluide ? Syllabée ? Hésitante ?
- le respect de la ponctuation : il s'arrête et baisse la voix aux points ; il marque avec sa voix les points d'interrogation (« ? »), d'exclamation (« ! »), les virgules (« , »), les deux points (« : »), les points de suspension (« ... »).
- le respect des groupes de mots : est-ce qu'il les lit d'un trait ? Ou fait-il des pauses à l'intérieur du groupe de souffle ?

3) La compréhension :

La qualité de la lecture ne s'arrête pas au déchiffrage ou à une bonne diction. La compréhension est la finalité de l'acte de lire. À ce propos, l'enseignant pourra vérifier cette compétence chez l'élève en l'amenant à :

- répondre à des questions de compréhension portant sur des mots, des phrases ou sur le texte dans son ensemble ;
- restituer la chronologie d'une histoire ;
- décrire des rôles des personnages d'un texte ;
- mettre en relation deux phrases ou deux parties d'un texte ;
- reconstituer des phrases à partir de mots connus ;
- reconstituer un texte court à partir de phrases ;
- remplacer des mots manquants dans une phrase ;
- agir en suivant une consigne reçue par écrit.

Le choix de modalités d'évaluation de la lecture est du ressort de l'enseignant. Elles seront choisies en fonction des compétences que l'on cherche à vérifier chez l'élève et qui ont été l'objet des séances de lecture précédentes.

1. STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DES FACTEURS FAVORABLES À L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

Des paramètres d'ordre physique, psychomoteur, cognitif et social influencent l'apprentissage de la lecture, comme nous l'avons signalé dans le Mémento en son point 2. Le développement de ces facteurs nécessite des dispositions pédagogiques appropriées. C'est pourquoi, en amont de la démarche méthodologique, nous te donnons des pistes de réflexion pour asseoir ces stratégies de préapprentissage.

1.1. Des activités pour le développement des ressources physiques et sensorielles

- La culture de la perception visuelle :

Les lettres ont des formes diverses et les illustrations qui accompagnent les textes de lecture sont essentiellement faites de couleurs élémentaires. Habituer l'œil à ses couleurs et formes donne à l'enfant de bonnes dispositions pour amorcer l'apprentissage de la lecture.

- La culture de la perception auditive :

Ici, tu dois apprendre aux élèves à entendre, prononcer et articuler différents sons. Au besoin, tu peux leur faire faire des exercices phonatoires pour les préparer à entrer avec succès dans la prononciation des sons de la lecture.

1.2. Des activités pour le développement des ressources psychomotrices et cognitives

Dans la langue française, la lecture se fait de la gauche vers la droite. Pour cela, tu dois développer des exercices qui amènent tes jeunes élèves à distinguer leur droite de leur gauche.

Par exemple, tu leur demanderas de se déplacer, selon la consigne, de la gauche vers la droite ou de la droite vers la gauche, de situer des objets soit à leur gauche, soit à leur droite, d'exprimer les positions de ces objets : ils doivent se familiariser avec des expressions comme « le livre est à droite », « le cahier est à gauche », « le sac est à gauche », « le maître est à droite », etc.

En diversifiant les exercices de latéralisation, tu amèneras tes élèves à une bonne maîtrise des notions de positionnement dans l'espace : « droite », « gauche », mais aussi « devant », « derrière ».

1.3. Des activités pour le développement des ressources affectives

Tout apprentissage nécessite une sérénité sans laquelle le maître expose l'apprenant à un échec certain. Il en est ainsi pour la lecture qui, au Burkina Faso, se fait surtout dans une

langue étrangère. Pour que l'élève apprenne la lecture dans la sécurité, il faut des conditions affectives appropriées dont l'essentiel est contenu dans le sous-module de psychopédagogie des ENEP (p. 83)¹.

- L'élève doit se sentir en sécurité :

L'apprentissage de la lecture mérite une attention particulière, de la motivation et une bonne volonté. Tu dois veiller particulièrement à ce que, pendant toute la séance de lecture, l'élève ne soit frustré ni par tes propos, ni par ton comportement, ni par ceux de ses camarades.

- L'élève doit être intéressé :

Le plus grand intérêt de l'enfant se trouve dans le jeu. Il faut prendre des dispositions pour que les apprentissages de tes élèves se fassent comme un jeu. À cet effet, tu peux t'inspirer de la partie « Quelques stratégies d'apprentissage de la lecture au cours préparatoire » pour créer des jeux de lecture.

- Le succès ou l'échec ont un effet sur l'apprentissage :

Il ne faut jamais faire sentir à l'élève qu'il est dans une situation d'échec en lecture. Tu dois plutôt encourager ses efforts, même petits, et « fermer les yeux » sur ses échecs, même si tu dois subtilement les corriger. Tu peux aussi faire lire chacun en fonction de ses capacités. Certains liront une phrase tandis que d'autres liront des mots et d'autres encore, des syllabes.

2. DÉMARCHE GÉNÉRALE DE LA MÉTHODE MIXTE

En lecture, le processus d'étude de chaque son se déroule en deux jours dans les petites classes. Chaque jour comprend trois séances, d'où les expressions : « premier jour, première, deuxième et troisième séances » pour désigner toutes les opérations de la première journée, et « deuxième jour, première, deuxième et troisième séances » pour désigner les opérations de la deuxième journée. Il faut donc au total six (06) séances pour que l'apprenant parvienne à la bonne maîtrise d'un son.

Il faut également noter qu'au CP1 particulièrement, les méthodologies des différentes séances diffèrent selon que l'on étudie une voyelle simple, une voyelle composée ou une consonne simple. Dans ce livret, nous exposerons les méthodologies pour l'étude d'une voyelle simple et d'une consonne simple.

2.1. Les démarches méthodologiques pour l'étude d'un phonème au CP1

Étude d'une voyelle simple :

¹ P. 83.

Séances	Activités de l'enseignant	Activités des élèves
PREMIER JOUR		
Première séance	Découverte - compréhension - mémorisation de la phrase-clé	
	a) Reproduire à l'avance au tableau l'illustration correspondant à la phrase-clé. b) Faire observer cette illustration et poser des questions simples (par ex. : Qu'est-ce que c'est? Qui est-ce?) c) Encourager les élèves dans leurs propositions puis résumer celles-ci en donnant la phrase-clé exacte. d) Répéter cette phrase-clé plusieurs fois.	– Les élèves répondent par une phrase courte ou une expression correspondant à cette illustration. – Ils répètent la phrase-clé.
Deuxième séance	Découverte de la voyelle du jour (analyse ou décomposition)	
	a) Rappeler la phrase-clé ; la faire répéter par quelques élèves. b) Écrire la phrase-clé en script sous l'illustration (mettre en couleur la voyelle du jour). c) Isoler le mot-clé ; le prononcer en insistant sur la syllabe contenant la voyelle du jour (a-li ; vê-tu). d) Décomposer le mot-clé jusqu'à la voyelle (utiliser une craie de couleur). e) Lire et faire lire la voyelle isolée. f) Écrire éventuellement la voyelle en grand (script et cursive) sur une feuille cartonnée ou sur l'ardoise ; la présenter aux élèves.	– Les élèves répètent la phrase-clé. – Les élèves lisent la voyelle isolée. – Plusieurs élèves lisent la voyelle.
Troisième séance	Lecture au tableau	
	a) Mettre au tableau le point n° 2 de la page de la leçon sur les voyelles ; lire les voyelles. b) Mettre au tableau des mots contenant la voyelle étudiée (mots du livre ou donnés par les élèves ou par le maître). c) Faire répéter la voyelle, la lire et la faire lire par plusieurs élèves (éviter la craie de couleur pour demander un effort de repérage aux élèves).	– Plusieurs élèves lisent les voyelles à la suite du maître. – Les élèves proposent des mots contenant la voyelle étudiée. – Les élèves lisent la voyelle.
DEUXIÈME JOUR		
Première séance	Repérage et lecture de la voyelle dans d'autres mots donnés par les élèves ou le maître.	
Deuxième séance	Même exercice ; ce n'est qu'en multipliant les exemples que les élèves consolident leurs acquis.	
Troisième séance	Lecture, dans le livre, du tableau de lecture (point n° 2 de la page de leçon). À la fin de la séance, écriture dans le cahier.	

Étude d'une consonne simple :

Séances	Activités de l'enseignant	Activités des élèves
PREMIER JOUR		
Première séance	Découverte - compréhension - mémorisation de la phrase-clé	
	a), b) et c) : procéder comme pour les a), b) et c) des voyelles. d) d) Écrire la phrase-clé au tableau sous l'illustration (craie de couleur pour mettre la voyelle du jour en valeur). e) e) Lire cette phrase-clé (2 ou 3 fois) et la faire lire par plusieurs élèves.	– Voir séance sur les voyelles.
Deuxième séance	Découverte de la consonne du jour (analyse ou décomposition)	
	a) Reprendre la phrase-clé et isoler les mots contenant la consonne du jour. b) Lire et faire répéter ces mots par plusieurs élèves en insistant sur la consonne étudiée. c) Continuer la décomposition jusqu'à la consonne étudiée qui sera écrite en script et reprise en cursive. La craie de couleur sera utilisée tout au long de cette opération pour mettre en relief la consonne du jour. d) Lire et faire répéter par plusieurs élèves la consonne ainsi isolée (la garder dans un coin du tableau pour les prochaines séances).	– Les élèves répètent les mots contenant la consonne du jour. – Les élèves lisent la consonne isolée.
Troisième séance	Repérage de la consonne	
	a) Mettre au tableau des mots contenant la consonne (ceux du livre ou ceux proposés par le maître). b) Y retrouver la consonne étudiée, la lire et la faire lire par plusieurs élèves (éviter l'usage de la craie de couleur). À la fin de la séance, procéder à l'écriture sur l'ardoise.	– Les élèves proposent des mots contenant la consonne étudiée. – Les élèves lisent la consonne.
DEUXIÈME JOUR		
Première séance	Formation de syllabes (synthèse)	
	a) Au début de cette séance, procéder à une révision des acquis, faire retrouver la phrase-clé et procéder de nouveau à la décomposition jusqu'à la consonne. b) Procéder ensuite, au tableau, à l'association de la consonne avec les voyelles déjà vues, pour constituer des syllabes. Emploi de l'ardoise. c) Lecture des syllabes ainsi formées.	– Les élèves retrouvent la phrase-clé et procèdent à la décomposition. – Les élèves associent la consonne avec les voyelles connues et lisent.

Séances	Activités de l'enseignant	Activités des élèves
Deuxième séance	Même exercice ; ce n'est qu'en multipliant les exemples que les élèves consolident leurs acquis.	
Troisième séance	Lecture	
	a) Lecture au tableau du texte du manuel porté à l'avance. Lire le tout et faire lire phrase par phrase, paragraphe par paragraphe. b) Lecture, dans le livre, des deux pages de la leçon : exiger une lecture courante, le respect des liaisons, l'élision des lettres muettes... c) À la fin de la séance, procéder à l'écriture dans les cahiers (écriture cursive).	– Les élèves lisent à tour de rôle.

2.2. La démarche méthodologique pour l'étude d'un phonème au CP2

Séances	Activités de l'enseignant	Activités des élèves
PREMIER JOUR		
Première séance	Découverte - compréhension - mémorisation de la phrase-clé	
	a) Motivation. b) Découverte de la phrase-clé par l'observation de l'illustration : l'enseignant aide les élèves par des questions simples. c) Répétition de la phrase-clé plusieurs fois. d) Écriture de la phrase-clé en script au tableau par le maître. e) Isolement du mot contenant le graphème à étudier. f) Décomposition du mot en syllabes, puis en sons : isoler le son à étudier par des traits de couleur. g) Reprise en cursive du son ainsi isolé. h) Lecture de ce son par le maître.	– Les élèves répondent par une phrase courte ou une expression correspondant à cette illustration. – Ils répètent la phrase-clé. – Ils lisent le son ainsi isolé au tableau, puis sur une feuille cartonnée. – Ils écrivent le son sur les ardoises en script et en cursive.
<i>N.B. : À la différence du CP1, le déroulement de la première séance du CP2 va de la découverte de la phrase-clé à sa décomposition en mots, puis en syllabes jusqu'à la voyelle. Elle prend en compte la première séance du CP1 intitulée « Découverte - compréhension - mémorisation de la phrase-clé » et la deuxième « Découverte de la voyelle du jour (analyse ou décomposition) ». Au CP2, l'écriture du son en cursive et en script intervient dès la première séance.</i>		

Séances	Activités de l'enseignant	Activités des élèves
Deuxième séance	Découverte du phonème du jour (analyse ou décomposition)	
	<ul style="list-style-type: none"> a) Rappel de la phrase-clé du mot-clé et du son du jour. b) Recherche des mots contenant le son étudié par le maître et les élèves. c) Écriture au tableau des mots trouvés et dont les sons sont connus des élèves d) Lecture des mots écrits au tableau par le maître et par les élèves e) Le maître demande de repérer le son. f) Lecture du son repéré par le maître et par les élèves. g) Écriture en cursive du son. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les élèves répètent la phrase-clé. – Ils recherchent des mots contenant le son étudié. – Ils lisent les mots au tableau. – Ils repèrent le son étudié dans les mots au tableau. – Ils lisent le son étudié. – Ils écrivent le son en cursive sur l'ardoise.
<i>N. B. : La deuxième séance du CP2 reprend la deuxième séance du deuxième jour du CP1 intitulé « Chasse aux sons et lecture de mots » dans ses points 1, 2 et 3 et la troisième séance du premier jour CP1 « Repérage de la consonne objet des points 5 et 6 ».</i>		
Troisième séance	Formation des syllabes	
	<ul style="list-style-type: none"> a) Rappel de la phrase-clé, du mot-clé et du son du jour. b) Formation et lecture des syllabes : associer le son du jour à des voyelles ou des consonnes selon le cas et faire lire par le maximum d'élèves. c) Exercices (jeux) de lecture. Exemples : dictée de syllabes et de mots, lecture de ces syllabes et de ces mots, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les élèves retrouvent la phrase-clé, le mot-clé et le son du jour. – Les élèves associent le son du jour à des voyelles ou consonnes, selon le cas, et les lisent.
<i>N. B. : Cette séance correspond à la première séance du deuxième jour en CP1.</i>		
DEUXIÈME JOUR		
Première séance	Lecture suivie, avec des exercices de déchiffrage	
	<ul style="list-style-type: none"> a) Motivation. b) Lecture magistrale. c) Explication des mots difficiles. d) Première lecture individuelle : faire lire quelques élèves. e) Déchiffrage des mots relevés au tableau. f) Deuxième lecture individuelle. g) Lecture magistrale. 	<ul style="list-style-type: none"> – Les élèves écoutent la lecture et les explications. – Plusieurs élèves lisent individuellement. – Les élèves déchiffrent. – Le maximum d'élèves lit.

Séances	Activités de l'enseignant	Activités des élèves
Deuxième séance	Lecture suivie, avec des exercices de lecture sélective	
	a) Lecture magistrale. b) Lecture individuelle (rompre la monotonie par des jeux de lecture ; exemples : recherche de mots dans le texte, épellation de mots, recherche de mots contenant tel son, etc.). c) Lecture modèle par le maitre ou un bon élève.	– Les élèves lisent à tour de rôle. – Ils répondent aux questions.
Troisième séance	Lecture suivie, avec des exercices d'écriture	
	a) Lecture magistrale. b) Lecture individuelle. c) Exercices de lecture. Exemples : dictée de sons, de syllabes, de mots, de courtes phrases. d) Lecture modèle par le maitre ou un bon élève.	– Les élèves lisent à tour de rôle. – Ils répondent aux questions.

3. QUELQUES STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE AU COURS PRÉPARATOIRE

3.1. Comment développer la conscience phonologique ?

- Corriger les difficultés de prononciation :
 En tant que maitre de ta classe, tu dois d'abord faire attention à dépister et à corriger les difficultés de prononciation des sons étudiés (des phonèmes) par tes élèves. Pour ce faire, dès la découverte d'un son, veille à ce que ce son soit très bien prononcé par chaque élève. Tu auras recours à des exercices de phonétique et tu tiendras compte des interférences linguistiques. Tu dois veiller par exemple à ce que le mot « chou » ne soit pas prononcé à la place de « sou ».
- Distinguer le phonème étudié :
 En plus de la qualité de la prononciation, tu dois entraîner tes élèves, une fois le son du jour découvert, par des exercices de décomposition et de recomposition de mots et de syllabes orales². Il s'agit d'exercer l'oreille de l'enfant à distinguer le phonème étudié des autres sons et à le prononcer convenablement, puis à l'associer à d'autres phonèmes. À titre illustratif, la recherche des mots contenant le son étudié, appelée « chasse au son » dans la démarche méthodologique, et les exercices d'association

² Les exercices de décomposition sont aussi appelés exercices de dissociation ou de déchiffrage. Ceux de recomposition sont aussi appelés exercices d'association.

(objet de la séance 2 du premier jour de la classe de CP2) concourent tous à l'acquisition de la conscience phonologique.

- Déchiffrer des mots difficiles :

Enfin, quand vient l'heure de la lecture courante, tu dois apprendre à tes élèves à déchiffrer oralement d'abord, puis silencieusement, les mots difficiles à lire. Par exemple, c'est ce que tu fais quand tu poses des questions aux élèves de CP1 qui butent sur la lecture du mot « Aminata » : « Dans Aminata, vous m'entendez combien de fois ? »³ (avec le temps, tu leur diras que le nombre de fois qu'ils entendent dans un mot est le nombre de syllabes orales de ce mot), puis tu leur demandes de prononcer les syllabes entendues dans « Aminata » pour qu'ils disent : [a], [mi], [na], [ta].

DES EXERCICES POUR DÉVELOPPER LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE CHEZ LES ÉLÈVES

- **Identification auditive :**

Pour initier tes élèves à l'identification auditive, tu peux leur demander de :

- citer des mots contenant le son du jour ;
- relever parmi les mots que tu donnes oralement ceux contenant le son du jour.

- **Découverte d'un son ou d'un mot :**

Tu donnes à tes élèves un son ou une lettre et tu cites à haute voix des mots contenant ou non ce son ou cette lettre. Tes élèves sont appelés à réagir s'ils entendent le son ou la lettre.

Par exemple, tu pourras leur dire de croiser les bras, puis de lever le doigt dès qu'ils entendent le son attendu. Si le son attendu n'est pas dans le mot prononcé, ils gardent les bras croisés.

- **Chasse aux sons à travers les prénoms des élèves :**

Ce jeu est simple. Il consiste à inviter tes élèves à rechercher dans la classe des noms ou prénoms d'élèves contenant un son donné.

- **Jeu de concentration :**

C'est un jeu de récitation collective des lettres de l'alphabet. Il est excellent pour développer la capacité de concentration, d'attention et exercer l'apprentissage du nom des lettres de l'alphabet. Les élèves sont debout en cercle. Tu tapes dans tes mains sur un rythme assez soutenu. À chaque fois que tu tapes des mains, les élèves, chacun à son tour, doivent donner la lettre qui suit⁴.

³ Technique de découverte du nombre de syllabes dans un mot, associée au calcul, utilisée avec des élèves ayant une base linguistique faible.

⁴ Attention, cependant, aux lettres qui peuvent avoir diverses prononciations en fonction de leur place dans la chaîne sonore (voir dans le Mémento le tableau sur la correspondance des sons et des lettres).

Par exemple, le premier élève dit A, le second dit B, le troisième dit C, etc. L'élève qui se trompe ou qui manque un frappement de mains est éliminé et doit s'asseoir. Le prochain recommence encore par la lettre A, ou bien à partir de la lettre sur laquelle l'élève précédent avait buté, selon ce que tu auras arrêté avec eux. Les deux derniers élèves qui restent debout ont gagné. Pour augmenter la difficulté, tu peux accélérer la vitesse des frappements de mains ou compliquer le jeu en donnant l'alphabet en commençant par la dernière lettre Z.

3.2. Comment lier la lecture et l'écriture pour renforcer la conscience phonologique par la maîtrise des graphèmes ?

L'apprentissage de la lecture doit être associé à celui de l'écriture. Aussi, est-il nécessaire d'apprendre à transcrire les phonèmes : « Lire et écrire sont indissociables. Apprendre l'un prend tout son sens grâce à l'autre ! » (Richet, 2009). Dans ce sens, presque toutes les séances de lecture aux cours préparatoires font appel à la lecture, souvent en script et en cursive, au tableau et sur les ardoises.

En lecture particulièrement, la liaison étroite entre la lecture et l'écriture doit être quotidiennement vécue. Au CP1, dès que les élèves ont acquis des capacités à l'écriture, les lettres et les sons que tu étudies en classe doivent être écrits au tableau, sur les ardoises et dans les cahiers de devoirs ou de brouillon.

DES EXERCICES POUR MAITRISER LES GRAPHÈMES PAR UNE LIAISON ÉTROITE ENTRE LA LECTURE ET L'ÉCRITURE

- **Identification visuelle :**

À l'issue d'une leçon, tu demanderas à tes élèves de trouver des mots contenant la ou les lettres du jour. Tu les écris au tableau et tu fais souligner la ou les lettres du jour et celles qui sont connues. Tu peux à la suite proposer un petit texte où tu fais souligner les mots contenant la ou les lettres du jour.

- **La découverte de l'intrus :**

Tu écris par exemple trois mots : deux ayant quelque chose en commun et le troisième étant différent. Tes élèves sont invités à encercler l'intrus. L'intrus doit être visuellement repéré en fonction de critères connus de tes élèves. Par exemple, si tu écris les trois mots « moto », « dolo » et « pipe », le mot « pipe » est l'intrus parce qu'il ne contient pas la lettre o.

Attention ! L'élève peut trouver des critères auxquels tu n'as pas pensé pour désigner l'intrus. Dans ce cas, tu peux accepter ses propositions si ses critères sont pertinents.

- **Classement d'images représentant des objets :**

Comme son nom l'indique, il s'agit, pour l'élève, d'opérer un travail de classement de mots en fonction du nombre de syllabes à partir desquelles chaque mot est écrit.

Tu dois donner à tes élèves des images qui représentent des objets bien connus de tes élèves avec leur nom inscrit en bas de l'image. Tu leur demanderas ensuite de regarder les images et leurs noms, et de mettre ensemble les images des objets dont les noms ont le même nombre de syllabes. Tu peux leur donner des images d'une tomate, un vélo, une goyave, une moto, une voiture, un lit...

Attention ! Il faut prendre des dispositions pour que les images soient celles d'objets déjà étudiés en classe en lecture.

- **Association lecture-écriture et dictée**

Des activités de lecture suivies d'écriture de lettres, d'écriture spontanée de mots, de dictées de lettres, de syllabes ou de mots sont à pratiquer chaque jour.

- **Initiation à la production écrite**

Une initiation à la production écrite débutera dès le CP1 (les élèves liront des phrases incomplètes qu'ils complèteront par des mots. Ils pourraient aussi s'essayer à l'écriture de légendes sous des images).

3.3. Comment développer la conscience morphologique ?

Une fois que la conscience phonologique est acquise, tu peux pousser plus loin le niveau de lecture de tes enfants sur les morphèmes, les lettres ou les petits groupes de lettres qui modifient le sens du mot :

- le *s* ou le *x* pour la marque de pluriel ;
- les terminaisons des formes verbales (« ent », « nt », « ons », « e », « es », etc.)

Profite de chaque occasion pour faire observer par tes élèves les marques les plus courantes. Pour ce faire, voici quelques types d'exercices qui permettent d'améliorer la compréhension des textes grâce au développement de la conscience morphologique :

- la dictée de mots ;
- la dictée de courtes phrases ;
- la recherche de mots commencés ou terminés de la même manière, puis de leurs sens. Exemple, les mots avec le préfixe *re-* et leur sens.

3.4. Comment approfondir chez tes élèves la compréhension des textes lus ?

L'objectif de la lecture n'est pas la mémorisation des textes, mais la découverte des messages qui s'y cachent. Pour que les élèves apprennent vraiment à lire, il faut leur faire régulièrement découvrir le sens de petits textes et leur donner des stratégies de décodage.

Il existe plusieurs techniques pour aider les élèves non seulement à pouvoir lire les textes, mais aussi à aimer la lecture et à comprendre les petits textes qu'ils lisent.

DES TECHNIQUES POUR DÉVELOPPER LA COMPRÉHENSION

– Le moment de la lecture magistrale :

La technique la plus importante est de ne jamais lire à haute voix avant les élèves, car ils auront vite mémorisé et tu auras des difficultés pour savoir si tes élèves lisent ou s'ils répètent. Tu liras le texte une fois qu'il aura été découvert et lu par les élèves, afin de leur donner un modèle de lecture à voix haute.

– La lecture de petits textes :

Dans la pratique actuelle, la compréhension porte essentiellement sur la phrase-clé et le mot-clé. Tu devrais aller au-delà de cette étape en proposant des textes courts, intéressants, à la portée de tes élèves, de préférence tirés de leurs productions orales, car le développement des capacités d'expression orale en français est une étape importante dans l'apprentissage de la lecture pour les élèves qui ne maîtrisent pas cette langue.

– Le recours aux langues nationales :

Des efforts doivent être faits pour que tes élèves comprennent le sens de tout ce qu'ils lisent. Pour le cas du Burkina Faso, le recours aux langues nationales peut favoriser la compréhension des textes. Le maître devrait y recourir souvent, surtout la première année du CP.

– Le recours à des supports variés :

Le travail de compréhension doit s'élargir à des textes choisis dans des supports de lecture autres que le livre. Ce travail consiste à développer la compréhension en écoutant et en discutant, par exemple :

- Des récits oraux, dits par l'enseignant et/ou les élèves ;
- Des devinettes ;
- Des comptines ;
- Des textes écrits (contes, récits, règles de jeux, exposés) lus à haute voix par l'enseignant. Ces lectures sont préparées par des discussions sur les thèmes abordés en langue nationale ou en français. Elles sont également suivies de discussions sur ce que nous apprennent les récits, les contes, les exposés, les règles de jeux, les lettres d'opinion ou les comptines.

– Des exercices structurés de compréhension :

Les exercices suivants peuvent renforcer la compréhension des phrases de base et des textes lus à partir du CP2.

- Dégager l'idée principale d'un texte et la redire avec ses propres mots ;
- Reformuler les mots ou les passages difficiles avec ses propres mots ;
- Identifier les éléments principaux d'un récit : De qui parle ce texte ? Où cela se passe-t-il ? De quoi parle-t-on ? Que penser des personnages ? Des événements ?
- Remettre en ordre les événements constitutifs d'un texte (texte-puzzle) et justifier sa réponse :

Voici un exemple de texte-puzzle : les différentes phrases sont disposées en désordre et il faut les remettre dans l'ordre : « Le soir, il apprend ses leçons. C'est jeudi, il n'y a pas école. À midi, il donne à boire aux animaux. Le matin, Moussa joue avec ses camarades. »

Voici le même texte ordonné : « C'est jeudi, il n'y a pas école. Le matin, Moussa joue avec ses camarades. À midi, il donne à boire aux animaux. Le soir, il apprend ses leçons. »

– Le recours à la dramaturgie :

En général, les textes des livres de lecture du CP sont accompagnés d'images qui résument le message du texte contenant le son du jour. Avant de lire la phrase-clé, tu peux faire exécuter des jeux de rôle par tes élèves, en t'inspirant des illustrations des textes. Cela a pour but de les amener à découvrir par l'action le message que véhicule l'image, avant la lecture de la phrase-clé en tant que telle. Après le jeu de rôle, vient la verbalisation, qui est la traduction en mots et en phrases des actions du livre qu'ils viennent de simuler.

Par exemple, à partir de la phrase « Ali lave un vélo », tu peux choisir quelques élèves de ta classe qui vont effectivement accomplir l'action de laver un vélo et demander aux autres de verbaliser l'action. On pourrait ainsi avoir « Fati lave un vélo » par exemple.

Si tu as la chance que, dans ta classe, des élèves ont le même nom que les personnages des textes du livre de lecture, tu dois les privilégier. Cette stratégie donne plus de réalisme au message.

Dès que la phrase-clé est découverte, il est important de la faire lire dans l'ordre normal des mots, mais il faut aussi mettre les mots dans le désordre afin de les faire réorganiser par les élèves. Par exemple, avec l'expression suivante : « la moto de papa », tu pourrais proposer ce qui suit : « de la papa moto » que tes élèves vont remettre dans l'ordre.

– La technique du message de la porte :

Tu peux instaurer dans ta classe la culture d'un message dès la porte de la classe et faire de sa lecture un devoir de bon élève. La phrase-clé et certains mots peuvent être identifiés, écrits au marqueur sur un support (feuille blanche, papier kraft...) et affichés sur la porte pour qu'à chaque fois que l'élève entre ou sort de la classe, il les lise. La lecture devient un apprentissage non pas inscrit uniquement sur une plage horaire de l'emploi du temps, mais une activité régulière de l'élève qu'il réalise sous forme de jeu.

4. COMMENT ÉVALUER LA LECTURE AVEC DES OUTILS APPROPRIÉS ?

Pour l'évaluation de la lecture, un certain nombre de paramètres doivent être pris en compte pour que l'appréciation ait un caractère objectif. Selon le niveau de tes élèves, tu peux identifier l'objectif que tu poursuis avec tes apprenants afin de les évaluer convenablement. C'est pour cela que nous te proposons l'outil suivant qui regroupe les aptitudes guidant l'évaluation de la lecture :

OUTIL N° 1 D'ÉVALUATION DE LECTURE

Critères	Barème	
	Oui	Non
La qualité du déchiffrage		
La reconnaissance directe		
La régularité de la lecture		
Le niveau de compréhension		
La fluidité de la lecture		

– La qualité du déchiffrage :

La lecture est faite syllabe après syllabe, mot après mot. Dès les premiers moments de l'apprentissage de la lecture, surtout au CP1, c'est cette compétence que tu dois privilégier dans l'appréciation de tes élèves.

– La reconnaissance directe :

Les mots sont reconnus immédiatement sans s'appuyer sur le déchiffrage. Ils ont déjà été mémorisés. La reconnaissance directe s'installe au fur et à mesure que tu mets en œuvre les stratégies mises à ta disposition dans cette séquence. Vers la fin du CP1 et les débuts du CP2, tu peux privilégier cette compétence.

– La régularité de la lecture (le respect de la ponctuation) :

La lecture est régulière et prend en compte le respect de la ponctuation, la lecture expressive et les sentiments que le texte secrète. Si tu as bien entraîné tes élèves, tu pourras voir émerger cette compétence dès le CP1.

– Le niveau de compréhension :

« La compréhension est la construction d'une représentation situationnelle qui associe des éléments du texte à ceux stockés dans la mémoire à long terme du lecteur » (C. Bastien, cité dans UNESCO/BIE, 2016, p.17).

– La fluidité de la lecture :

Une autre évaluation peut consister en un jeu pour assurer la fluidité de la lecture. Dès que les élèves savent décoder et qu'ils abordent la lecture courante, tu pourrais travailler la fluidité de la lecture.

Le concours du meilleur lecteur peut y aider. L'élève lit un texte connu. Tu chronométrés le temps mis pour lire le texte. Pendant la lecture, tu tiens également compte des critères suivants :

- la clarté de la prononciation ;
- la précision de la prononciation ;
- la marque de pauses en lien avec le sens du texte ;
- le caractère courant de la lecture.

Le même exercice peut être reconduit sur la base d'un court texte inconnu.

OUTIL N° 2 D'ÉVALUATION DE LECTURE

Critères	Items d'évaluation	Performance de l'élève (coche le niveau acquis)				
		1	2	3	4	5
La qualité du déchiffrage	Déchiffrer cinq mots difficiles du texte identifiés par l'évaluateur.					
La reconnaissance directe	Lire un mot écrit sur une ardoise, puis caché par le maître (5 essais).					
La régularité de la lecture	Lire de manière régulière, non hachée.					
Le niveau de compréhension	Répondre à cinq questions de compréhension sur le texte.					
La fluidité de la lecture	Prononcer de manière claire et précise, faire des pauses adaptées, lire de manière courante.					
Total des performances						

Cet outil pourrait paraître fastidieux pour nos classes à large effectif. Mais avec une initiation, il peut être utilisé dans les groupes de lecture.

► Activité 1

Tu veux préparer la première séance d'une leçon de lecture au CP1. Décris sommairement deux activités que tu peux proposer à tes élèves pour les amener à :

a) découvrir la phrase-clé.

À titre illustratif : faire au tableau un dessin qui illustre la phrase-clé.

—

 —

b) lire la phrase-clé.

En guise d'exemple : montrer un mot de la phrase-clé et demander aux élèves de le lire.

—

 —

c) identifier les mots qui composent la phrase-clé.

Par exemple : faire compter les mots qui composent la phrase-clé.

—

 —

► Activité 2

Prépare une fiche de leçon sur la première séance du premier jour de l'étude du graphème <o>, en prenant en compte certaines activités ou certains jeux étudiés dans la partie Démarche méthodologique.

En guise de rappel : ce phonème s'étudie au CP1 et la maîtrise de la démarche est essentielle pour arriver à donner cette leçon dans les trente minutes. L'objectif de cet exercice est de t'amener à t'approprier les objectifs et la démarche méthodologique de chacune des six séances de lecture de cette division. En effet, dans l'appréciation de ta pratique de classe tout comme lors de tous les examens professionnels, tu seras évalué en partie sur la base de ton aptitude à respecter les méthodologies prescrites. Commence donc par celle de la première séance du premier jour.

.....

► **Activité 3**

Un de tes élèves ne veut pas lire à haute voix devant ses camarades.

- Dis pour quelles raisons cet élève peut avoir cette réticence.

.....

- Dis quelles stratégies tu vas mettre en place pour l’amener progressivement à lire.

.....

► **Activité 4**

Relie par une flèche chaque mot à sa définition.

Mots
a. Le phonème
b. Le graphème
c. Le morphème

Définitions
1. C’est un ensemble de lettres ou un groupe de lettres qui véhiculent du sens.
2. Il signifie « son distinctif » en langage courant.
3. C’est la représentation graphique du son.
4. C’est la représentation graphique du morphème.

► **Activité 5**

Dis si ces affirmations sont vraies ou fausses. Coche la case qui convient.

	Vrai	Faux
a) Lire un mot sans effort de déchiffrage, c’est procéder par adressage.		
b) Lire un mot sans effort de déchiffrage, c’est procéder par assemblage.		
c) Savoir associer convenablement les phonèmes pour en faire des syllabes orales relève de la conscience morphologique.		
d) Savoir associer convenablement les phonèmes pour en faire des syllabes orales relève de la conscience phonologique.		

► **Activité 6**

Voici un certain nombre d'activités. Classe-les dans le tableau selon leur apport au développement de la lecture.

- Reformuler les mots ou les passages difficiles avec ses propres mots.
- Citer des mots contenant le son du jour.
- Relever, parmi les mots donnés oralement, ceux contenant le son du jour.
- Écrire des mots connus sous la dictée.
- Repérer le son étudié dans des mots écrits au tableau.
- Découvrir un mot intrus.
- Remettre dans l'ordre les événements constitutifs d'un texte et justifier sa réponse.
- Lire un message sur la porte.
- Classer des images d'objets selon la longueur du mot qui le traduit à l'écrit.
- Rechercher de mots terminés de la même manière puis trouver leurs sens.
- Écrire des courtes phrases sous la dictée.
- Trouver des mots contenant le son étudié.
- Faire une « chasse aux sons » dans les prénoms des élèves.
- Jouer la scène correspondant au texte à lire.

Développement de la conscience phonologique	Développement de la conscience morphologique	Maitrise des graphèmes et la liaison lecture / écriture	Développement de la compréhension

► **Activité 7**

Fais une description sommaire de deux activités pouvant inciter tes élèves à la lecture.

- a)
-
-
- b)
-
-

L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA LECTURE AUX PREMIÈRES ANNÉES DU PRIMAIRE

► **Activité 8**

Pour chacun des critères inscrits dans le tableau ci-dessous, coche la colonne désignant le type de lecture qui convient le mieux à son évaluation.

Critères	Lecture silencieuse	Lecture à haute voix
La qualité du déchiffrage		
La reconnaissance directe		
La régularité de la lecture		
Le niveau de compréhension		

► **Activité 9**

Pour faciliter l'apprentissage de la lecture, il faut réunir des conditions préalables. Cite et explique quelles activités tu vas mettre en place pour y parvenir.

a) Deux conditions physiques préalables :

1.
.....
.....
2.
.....
.....

b) Deux conditions intellectuelles préalables :

1.
.....
.....
2.
.....
.....

► **Activité 10**

Pour l'étude de la lettre *a* et du phonème [a], conçois pour tes élèves deux exercices pour les amener à les discriminer auditivement et graphiquement.

a) Auditivement :

1.

2.

b) Graphiquement :

1.

2.

► **Activité 11**

Conçois des exercices pour amener tes élèves à identifier auditivement les syllabes. Indique trois manières de le faire.

1.

2.
.....
.....
.....
.....

3.
.....
.....
.....
.....

► **Activité 12**

Dresse une liste de syllabes à partir desquelles tu demandes à tes élèves de former des mots ayant un sens.

.....
.....
.....

1. CORRIGÉS DU DIAGNOSTIC

► 1. Définitions :

- La *lecture* est le fait de pouvoir lire. Lire est une action à partir de laquelle un individu décode un texte écrit et en appréhende le sens. Elle peut être faite silencieusement ou à haute voix. Sur le plan pédagogique, « lire est un acte par lequel l'élève appréhende, déchiffre, perçoit l'écrit avec ses significations, avec ses sens. Il s'agit d'amener l'enfant, selon un contexte linguistique et selon son vécu, à comprendre ce qui est écrit ».
- La *lecture à haute voix* est une forme de lecture dans laquelle le lecteur produit des sons audibles. Elle est utilisée dans des situations où le lecteur veut partager le message à d'autres personnes.
- La *lecture silencieuse* est également appelée « lecture de l'adulte » ou « lecture des yeux » au regard du fait que, contrairement à la première forme de lecture, elle se fait sans émission de sons. « Cette forme de lecture donne donc plus d'autonomie et de liberté au lecteur qui peut lire dans n'importe quelle situation et à son rythme » (Nana, 2014, p. 31).

► 2. Sur le plan social, la lecture permet de/d'...

- s'informer régulièrement à travers les journaux.
- respecter la hiérarchie au sein de la famille.
- communiquer avec ses semblables dans la société.
- être élu à de hautes fonctions sociales.
- accéder à la culture générale.

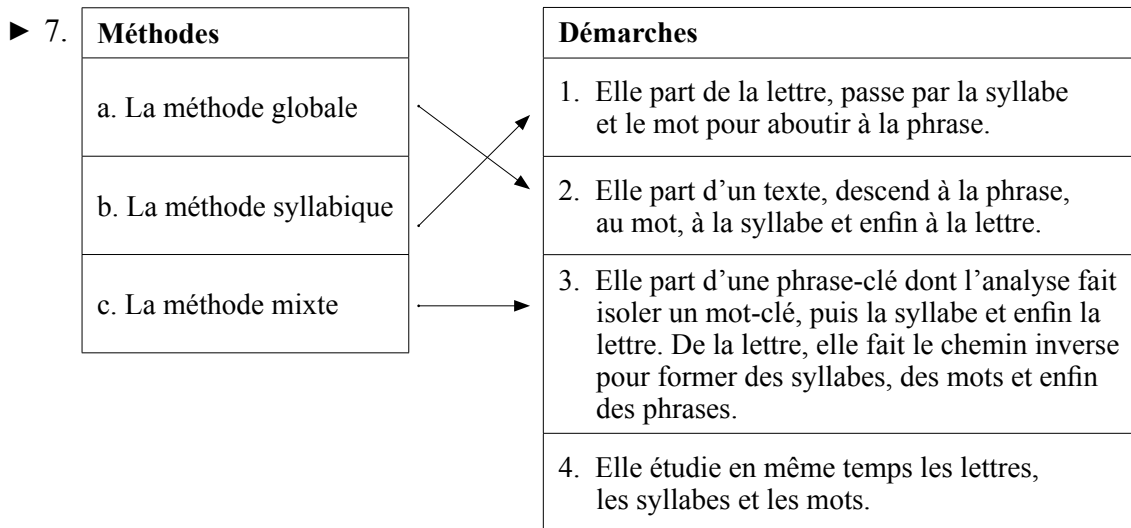
► 3. Sur le plan scolaire, la lecture permet de...

- bien exécuter les actions au cours d'une séance objet en APE.
- comprendre les énoncés des problèmes.
- réussir le dessin dans les classes du cours préparatoire.
- comprendre les sujets de rédaction.

► 4. Parmi les aptitudes suivantes, coche celles qui favorisent l'apprentissage de la lecture.

- S'exprimer oralement.
- Exécuter un saut en longueur.
- Repérer une couleur parmi d'autres.
- Nommer des dessins courants.
- Réaliser des pliages.
- Situer, par rapport à lui-même, un objet dans l'espace.
- Utiliser les organes phonateurs.
- Utiliser convenablement les pieds.

- 5. Voici pourquoi les aptitudes suivantes favorisent ou non l'apprentissage de la lecture :
- L'expression orale favorise l'apprentissage de la lecture car la lecture utilise en général des mots, des expressions et des phrases tirés du milieu de l'enfant et que l'enfant maîtrise déjà à l'oral.
 - Le saut en longueur est une aptitude de l'ordre physique. Il n'a pas de rapport avec la lecture.
 - Le repérage d'une couleur parmi d'autres : les textes de lecture, notamment les illustrations, utilisent diverses couleurs ayant un sens pour l'étude des certains sons. La maîtrise de ses couleurs est donc un atout indéniable pour l'acquisition de la lecture. De plus, la maîtrise de la couleur noire peut faciliter la compréhension globale de la phrase, par exemple dans la phrase : « Moussa a une voiture noire ».
 - Le fait de nommer des dessins courants : au CP, les textes de lecture utilisent des dessins d'objets avec des formes variées. Tout comme les couleurs, quand l'élève connaît les noms de ces objets, cela facilite la compréhension globale de la phrase.
 - La capacité au pliage : le pliage est un savoir-faire dont l'objectif est d'aider à la réalisation des formes des solides. De ce fait, il est beaucoup plus sollicité en calcul, notamment en géométrie, qu'en lecture.
 - La latéralisation : la capacité de situer des objets à sa gauche, à sa droite, devant et derrière soi témoigne de la maîtrise de la notion d'espace chez l'élève. La lecture s'associe à la gestion de l'espace. Il existe un sens conventionnel (de la gauche vers la droite) dans lequel les mots doivent être lus pour avoir un sens. Par exemple, dans la phrase « Karim mange des arachides », si l'apprenant lit de la droite vers la gauche, par défaut de maîtrise de son schéma corporel, la phrase n'aura pas de sens.
 - Le bon usage des organes phonateurs permet la bonne prononciation et la bonne articulation des mots et des phrases. Il favorise la conscience phonologique.
 - Le bon usage des pieds est, tout comme le saut en longueur, une aptitude de l'ordre physique. Il n'a pas de rapport avec la lecture.
- 6. Dans l'histoire du système éducatif burkinabè, le sous-système scolaire du primaire a connu trois méthodes de lecture.
- Trois (03) méthodes
 - Quatre (04) méthodes
 - Plus de quatre méthodes



► 8.

	Vrai	Faux
a) L'âge requis pour le début de l'apprentissage de la lecture est de 6-7 ans.	X	
b) Pour bien lire, il faut préalablement bien écrire.		X
c) Les aveugles peuvent lire.	X	
d) La lecture est la clé des apprentissages scolaires.	X	
e) Les élèves qui ont des difficultés de lecture n'ont pas de possibilité d'améliorer leur niveau dans cette discipline.		X

► 9. Au CP, « savoir lire » renvoie à une association d'un ensemble de compétences que l'on peut décrire comme suit :

- Être capable de déchiffrer un message ou un petit texte écrit, en le lisant soit à haute voix soit silencieusement ;
- Être capable de comprendre le sens de courtes phrases écrites avec des mots simples ;
- Être capable de faire des représentations, c'est-à-dire, de créer des images renvoyant aux réalités décrites par le message ou texte.

► 10. Voici deux liens entre la lecture et l'écriture :

- En lisant des textes et en prenant connaissance de leurs caractéristiques, on prépare les élèves à écrire ce qu'ils lisent ;
- La lecture, en prenant en compte le décodage et la compréhension, permet de construire une culture de l'écrit.

2. CORRIGÉS DES ACTIVITÉS

► Activité 1

Voici des activités pour amener les élèves à :

a) faire découvrir la phrase-clé par mes élèves :

- Pour faire découvrir la phrase-clé, je peux passer par la dramaturgie : je mets en œuvre des jeux de rôle dans lesquels mes élèves vont exécuter les actions que l'illustration du livre suggère. Après les jeux, j'amènerai mes élèves à traduire en phrases, les actions qu'ils ont eux-mêmes simulées. Au cas où il y aurait dans ma classe des élèves qui portent les mêmes noms que ceux des personnages des textes, le choix de mes acteurs sera prioritairement porté sur ces derniers.
- Dès que la phrase-clé est découverte, je la fais répéter par le plus grand nombre d'élèves.

b) Faire lire la phrase-clé :

- Pour faire lire la phrase-clé, je vais au-delà de la lecture des mots dans l'ordre normal. Je les range dans un ordre quelconque afin de les faire réorganiser par les élèves.
- Je peux aussi passer par « le message de la porte » pour renforcer les acquisitions. J'écris la phrase-clé et certains mots au marqueur sur une feuille blanche, je les affiche sur la porte pour que mes élèves les lisent à chaque fois qu'ils rentrent ou qu'ils sortent de la classe.

c) Écrire la lettre ou le son du jour :

Pour que mes élèves aient des aptitudes à écrire les lettres ou les sons étudiés, je dispose de plusieurs moyens, dont je présente seulement deux :

- je peux leur proposer des mots ou des phrases déjà étudiés dont je supprimerai des lettres ou des mots simples. Je leur demanderai ensuite de compléter chaque phrase ou à chaque mot par l'élément manquant.
- Je peux également faire usage des dictées écrites ou orales : je fais des dictées de syllabes, de mots, de sons, de courtes phrases à l'issue d'une séance d'apprentissage de lecture. Je peux aussi faire une dictée orale en faisant épeler des syllabes, des mots.

► Activité 2

1. THÈME : Étude des voyelles simples
2. TITRE : Étude de la voyelle simple [o] dans la phrase-clé « la moto de papa »
3. OBJECTIF SPÉCIFIQUE : À l'issue de la séance, l'élève doit être capable de lire la phrase-clé du jour.
4. DURÉE : 30 mn

5. MATÉRIEL ET PERSONNAGES :

- Matériel collectif : Situation concrète, illustration au tableau, ardoises, craie, éponge...
- Matériel individuel : Ardoises, craie, éponge, etc.
- Documentation : Le livre *Lire au Burkina*.

DÉROULEMENT DE LA LEÇON

1. Révision :

Faire la dictée suivante sur la lettre *u* déjà étudiée : *tu, lu, bu, su*.

2. Motivation :

Présenter l'illustration de la moto aux élèves et leur annoncer l'objectif : « Celui qui arrive à lire le message est un bon élève ».

3. Découverte de la phrase-clé :

Découvrir la phrase-clé à partir de la moto du maître. Présenter la moto du maître et poser les questions suivantes :

- « Qu'est-ce que c'est ? » → Réponse attendue : « C'est une moto ».
- « À qui appartient-elle ? » → Réponse attendue : « Elle appartient au maître ».
- « C'est alors la moto de qui ? » → Réponse attendue : « C'est la moto du maître ».

Aller à l'image du livre et poser les mêmes questions jusqu'à la découverte de la phrase-clé.

N.B. : Même si la phrase exacte n'est pas découverte par les élèves, l'essentiel est de les amener à formuler de courtes phrases sur l'illustration ou la situation concrète.

4. Formulation de la phrase

Si les élèves arrivent à découvrir la phrase-clé, c'est elle que l'on retient. Au cas où la phrase n'aurait pas été découverte par les élèves, le maître les aide à la formuler correctement.

5. Répétition de la phrase-clé :

- Le maître dit la phrase deux ou trois fois.
- Il la fait répéter par les élèves, tout en veillant à la bonne prononciation.

6. Écriture en script de la phrase-clé sous l'illustration :

Le maître écrit la phrase-clé sous l'illustration en script.

7. Lecture de la phrase-clé par le maître :

Lire deux ou trois fois la phrase-clé sur un ton naturel, sans syllaber en montrant globalement le texte et non les mots-

8. Lecture de la phrase-clé par les élèves :

- Lecture individuelle de la phrase.
- Jeux de lecture : mettre les mots dans un ordre quelconque afin de les faire réorganiser par les élèves.

À la fin de la séance, écrire la phrase-clé et certains mots au marqueur sur du papier kraft et les afficher sur la porte pour que les élèves les lisent à chaque fois qu'ils rentrent ou qu'ils sortent de la classe.

► **Activité 3**

- Les raisons pour lesquelles un élève peut avoir une réticence à lire à haute voix peuvent être des difficultés en lecture, doublées d'une timidité et d'une peur d'échouer devant ses camarades.
- Les stratégies à mettre en place pour l'amener progressivement à lire sont les suivantes :
 - Je le motiverai en proscrivant tout propos et tout acte qui pourraient le frustrer.
 - Avant d'entamer tout apprentissage de la lecture, je me préoccuperais particulièrement de sa situation, j'encouragerai ses moindres prises de parole et, par la suite, ses petits succès en lecture.
 - Je veillerai également à ce que ses camarades aient des attitudes qui l'encouragent à faire des efforts dans la lecture.
 - Je ferai en sorte que l'élève s'intéresse à la lecture en l'impliquant dans tous les jeux de lecture et en l'encourageant dans ses prouesses.
 - Je corrigerai ses erreurs en lecture sans lui donner le sentiment qu'il échoue. Je lui proposerai toujours des activités en fonction de ses capacités.

► **Activité 4**

Mots	Définitions
a. Le phonème	1. C'est un ensemble de lettres ou un groupe de lettres qui véhiculent du sens.
b. Le graphème	2. Il signifie « son distinctif » en langage courant.
c. Le morphème	3. C'est la représentation graphique du son.
	4. C'est la représentation graphique du morphème.

► **Activité 5**

	Vrai	Faux
a) Lire un mot sans effort de déchiffrage, c'est procéder par adressage.	X	
b) Lire un mot sans effort de déchiffrage, c'est procéder par assemblage.	X	
c) Savoir associer convenablement les phonèmes pour en faire des syllabes orales relève de la conscience morphologique.		X
d) Savoir associer convenablement les phonèmes pour en faire des syllabes orales relève de la conscience phonologique.	X	

► **Activité 6**

Développement de la conscience phonologique	Développement de la conscience morphologique	Maitrise des graphèmes et la liaison lecture / écriture	Développement de la compréhension
Faire une « Chasse aux sons » dans les prénoms des élèves.	Écrire des courtes phrases sous la dictée.	Écrire des courtes phrases sous la dictée.	Jouer la scène correspondant au texte à lire.
Trouver des mots contenant le son étudié.	Rechercher de mots terminés de la même manière puis trouver leurs sens.	Lire un message sur la porte.	Lire un message sur la porte.
Classer des images d'objets selon la longueur du mot qui le traduit à l'écrit.		Repérer le son étudié dans des mots écrits au tableau.	Remettre dans l'ordre les événements constitutifs d'un texte et justifier sa réponse.
Découvrir un mot intrus.		Écrire des mots connus sous la dictée.	Reformuler les mots ou les passages difficiles avec ses propres mots.
Relever, parmi les mots donnés oralement, ceux contenant le son du jour.			
Citer des mots contenant le son du jour.			

► Activité 7

Voici des activités pouvant inciter mes élèves à la lecture :

- a) Le classement d'images d'objets : cela consiste à donner aux élèves des images d'objets qu'ils connaissent et dont ils connaissent également les noms. Leur demander ensuite de mettre ensemble les objets dont les noms ont le même nombre de syllabes.
- b) Apprendre à compter les syllabes des mots ou le nombre de mots d'une phrase : cela consiste à lire des mots connus des enfants en articulants correctement les syllabes. Les élèves écoutent les mots, les écrivent sur leur ardoise, découpent les mots en syllabes avec des traits et écrivent le nombre de syllabes trouvées.
- c) Jeu de concentration : les élèves sont debout en cercle. Le maître tape des mains et à chaque tape, les élèves, à tour de rôle, citent les lettres de l'alphabet dans l'ordre. À chaque fois qu'un élève se trompe, il est éliminé et le prochain recommence encore par la lettre A. Les deux derniers élèves qui restent debout sont les vainqueurs du jeu.
- d) Inverser les syllabes : ce jeu consiste à inverser les syllabes d'un mot et à demander aux élèves de les remettre dans l'ordre normal.

Voici des exemples : lo-vé, pe-ju, re-pè, re-mè. Les élèves doivent proposer les mots suivants : vélo, jupe, père, mère...

► Activité 8

Critères	Lecture silencieuse	Lecture à haute voix
La qualité du déchiffrage		X
La reconnaissance directe	X	X
La régularité de la lecture	X	X
Le niveau de compréhension	X	

► Activité 9

- a) Deux conditions physiques préalables :
 - avoir les organes phonateurs développés ;
 - avoir l'ouïe développée.
- b) Deux conditions intellectuelles préalables :
 - avoir un âge mental compris entre 6 et 7 ans ;
 - maîtriser le schéma corporel.

► Activité 10

Voici deux exercices pour amener les élèves à discriminer auditivement et graphiquement :

a) AUDITIVEMENT :

Exercice : Trier les mots en fonction de la présence ou de l'absence d'un phonème.

Donne la consigne suivante à tes élèves.

Consigne : Voici des images (*maison, table, chaussure, école, sac, cahier, gobelet, canne, poisson, livret, matelas, seau, canari, avion, ciseaux, orange*). Quand je dis le mot, vous cherchez si vous entendez le son [a], par exemple. Vous mettez les images qui contiennent le son à gauche et celles qui ne la contiennent pas à droite.

b) GRAPHIQUEMENT :

Exercice : Trier les mots en fonction de la présence ou de l'absence d'un graphème.

Tu distribues les images et les élèves essayent de donner les mots correspondants et de les classer selon qu'ils contiennent le graphème ou non. Cet exercice peut se faire en groupes au début et individuellement par la suite.

► Activité 11

– EXERCICE 1 : Segmenter des mots en syllabes orales.

Consigne : Écoutez attentivement les mots que je vais prononcer et tapez des mains le nombre de fois que vous entendez des syllabes : mo-to ; vé-lo ; pot ; a-vion...

– EXERCICE 2 : Segmenter des mots en syllabes orales.

Distribue à chaque élève une image et donne la consigne suivante :

Consigne : Personne ne doit montrer son image à son camarade. Chacun doit nommer l'objet figurant sur l'image en prononçant distinctement le mot. Puis, tu demanderas à un camarade de dire le mot et de le diviser en syllabes. L'élève dit par exemple [ba-nan] et donne le nombre de syllabes orales.

Exemples d'images : banane, cahier, sac, chemise, pantalon, craie.

– EXERCICE 3 : Classer les mots en fonction du nombre de syllabes orales.

Consigne : Je vais vous remettre des images. Vous devez les classer selon le nombre de syllabes que vous entendez (*images de chat, renard, chameau, serpent, poulet, dromadaire, girafe, mangue, patate, goyave, danseur...*). Les élèves doivent mettre ensemble les images ayant le même nombre de syllabes.

► Activité 12

Par exemple : sa – to – vé – mo – lo – li – pa – te – ta, pour écrire *sali, moto, vélo, patate*.

L'ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL APPLIQUÉ AUX SONS DU FRANÇAIS

VOYELLES ORALES

[i]	pire [piʁ]
[e]	pré [pʁe]
[ɛ]	père [pɛʁ]
[a]	mal [mal]
[y]	vu [vy]
[ø]	peu [pø]
[ə]	je [ʒə]
[œ]	peur [pœʁ]
[u]	mou [mu]
[o]	zéro [zɛʁo]
[ɔ]	sort [sɔʁ]
[ɑ]	pâte [pal]

VOYELLES NASALES

[ɛ̃]	pain [pɛ̃]
[ɑ̃]	un [ɑ̃]
[ɔ̃]	bon [bɔ̃]
[ɑ̃]	blanc [blɑ̃]

SEMI-CONSONNES (GLISSANTES)

[j]	bille [bij]
[w]	ouate [wat]
[ɥ]	huile [ɥil]

CONSONNES ORALES

[p]	pile [pil]
[b]	bête [bɛt]
[t]	tête [tɛt]
[d]	dame [dam]
[f]	flamme [flam]
[v]	ville [vif]
[k]	calme [kalm]
[g]	galop [galo]
[s]	site [sit]
[z]	zut [zyt]
[ʃ]	chocolat [ʃokola]
[ʒ]	journal [ʒuʁnal]
[ʁ]	rousse [ʁus]
[l]	loup [lu]

CONSONNES NASALES

[m]	matou [matu]
[n]	nul [nyl]
[ɲ]	agneau [aɲo]
[ŋ]	parking [paʁkɛŋ]

Source : Université de Toulouse 2, www.uohprod.univ-tlse2.fr/uoh-phonetique-file/docs/doc01.pdf

- ▶ 1. Tu viens de travailler sur des activités et des jeux qui permettent à tes élèves de maîtriser la lecture dans les petites classes. Ces activités sont des exemples parmi tant d'autres. En gardant les mêmes principes, cite deux autres activités qui peuvent faciliter l'apprentissage de la lecture.

.....

.....

.....

- ▶ 2. Fais un commentaire explicatif des activités que tu viens de citer.

- Activité 1 :

.....

.....

.....

- Activité 2 :

.....

.....

.....

- ▶ 3. Un de tes collègues avoue qu'il a des difficultés avec de nombreux élèves de sa classe du CP1 en lecture. Quels conseils peux-tu lui donner pour l'aider à résoudre ses difficultés ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- ▶ 4. Décris ce qui va évoluer dans tes pratiques d'enseignement/apprentissage en lecture dans :

- La préparation de la classe :

.....

.....

.....

- La conduite de la classe :

.....

.....

.....

– L'évaluation des compétences en lecture :

.....

► 6. As-tu encore des difficultés malgré l'étude de cette séquence ? Si oui, quelles sont-elles dans :

– La préparation de la classe :

.....

– La conduite de la classe :

.....

– L'évaluation des compétences en lecture :

.....

CÈBE, S. et GOIGOUX, R. (2025), « Vocabulaire et compréhension de textes : et si nous ne laissons à l'élève que la charge qui lui revient ? », in *Spirale. Revue de recherches en éducation, Supports et pratiques d'enseignement : quels risques d'inégalités ?*, pp. 119-136.

ÉCOLE NATIONALE DES ENSEIGNANTS DU PRIMAIRE DE OUAHIGOUYA (2016), Sous-module de didactique du français (document non édité).

— (2016), Sous-module de psychopédagogie (document non édité).

INSTITUT PÉDAGOGIQUE DU BURKINA, (1987), *Lire au Burkina, Deuxième année*, France.

KONÉ, B. (2014), *Contribution de l'approche pédagogique « la lecture en couleurs » à l'amélioration de la qualité de l'enseignement / apprentissage de la lecture à l'école primaire au Burkina Faso*, Mémoire de fin de formation.

MAREC-BESSON, N., BESSE, A.-S. et ROYER, C. (2010), « La conscience morphologique est-elle une variable importante dans l'apprentissage de la lecture ? », *Educar em Revista*, n° 38, Curitiba, Brasil, pp. 73-91, <http://revistas.ufpr.br/educar/article/viewfile/20314/13458>.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION, Programmes d'enseignement des écoles élémentaires de 1989-1990.

— (2005), Évaluation des Acquis Scolaires, document non édité.

— (2006), Évaluation des Acquis Scolaires, document non édité.

— (2007), Évaluation des Acquis Scolaires, document non édité.

— (2008), Évaluation des Acquis Scolaires, document non édité.

— (2010), Évaluation des Acquis Scolaires, document non édité.

— (2010), *Lire au Burkina, Première année*, Beirut.

— (2012), Évaluation des Acquis Scolaires, document non édité.

— (2014), Évaluation des Acquis Scolaires, document non édité.

NANA, S. (2014), *Des difficultés des élèves du Cours Élémentaire des écoles classiques en lecture courante au Burkina Faso, Déterminants didactiques et stratégies pour des lectures efficaces*, Mémoire de fin de formation aux fonctions d'inspecteur.

PASEC (2016), *PASEC2014 – Performances du système éducatif burkinabè : Compétences et facteurs de réussite au primaire*, Dakar, PASEC / CONFEMEN, www.pasec.confemen.org/wp-content/uploads/2016/09/pasec2014_bf-1.pdf.

PERFETTI, C. A. (1991), « The representation problem in reading acquisition », in P. GOUGH, L. EHRI et R. TREIMAN (eds.), *Reading acquisition*, Hillsdale, NJ, Lawrence Erlbaum, pp. 145-174.

UNESCO / BUREAU INTERNATIONAL D'ÉDUCATION (2016), *Guide pédagogique pour l'enseignement / apprentissage de la lecture / écriture dans les trois premières années de l'école primaire au Burkina Faso*, www.ibe.unesco.org/sites/default/files/resources/burkina_faso-guide.pdf.

SITOGRAPHIE

RICHET, C., *Chaque jour au CP*, Académie de Créteil, Circonscription de Chelles, http://langage.ac-creteil.fr/img/pdf/apprendre_lire_ecrire_cp.pdf.

Dictionnaire Larousse, Article Méthode, www.larousse.fr/dictionnaires/francais/m%C3%A9thode/50965#t92gKRtkr0rJ5uQm.99.